

S'engager pour les droits environnementaux

L'engagement en faveur des droits environnementaux s'inscrit dans le mouvement qui prend de l'ampleur au pays et ailleurs dans le monde en faveur de la reconnaissance légale du droit de tous à un environnement sain.

Les droits environnementaux sont fondés sur la conviction simple, mais profonde, que tout le monde a droit à de l'air pur et à de l'eau propre. C'est l'un des domaines du droit international en matière de droits de la personne qui a pris le plus d'ampleur. Plus de 150 pays reconnaissent légalement le droit à un environnement sain, mais pas le Canada.

Plus de 170 municipalités canadiennes ont adopté des résolutions qui reconnaissent le droit des citoyennes et citoyens à vivre dans un environnement sain, et neuf Canadiens sur dix sont d'accord pour dire que le Canada doit enchâsser les droits environnementaux dans sa législation.



Je m'engage par la présente, en tant que député, à appuyer la reconnaissance légale du droit à un environnement sain pour tous les Canadiennes et Canadiens.

Signé le,

Signature

Nom (en caractères d'imprimerie)

Circonscription

Date